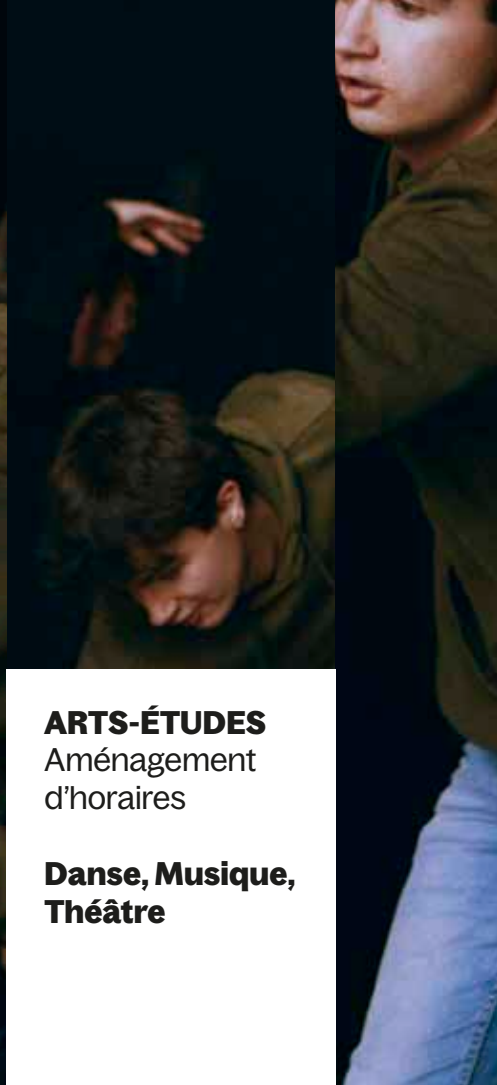




« J'entre en seconde générale et je souhaite suivre une formation diplômante au Conservatoire en Danse, Musique ou Théâtre »



**ARTS-ÉTUDES**  
Aménagement  
d'horaires

**Danse, Musique,  
Théâtre**

Conservatoire  
de Rennes  
et **Lycée Bréquigny**

**2025 – 2026**



Photographie: ©Charlotte Robin



Danse, Musique, Théâtre  
École des Arts de la scène

Site Hoche  
26 rue Hoche

Site Blosne  
Place Jean Normand

**Conservatoire de Rennes**  
crr-scolarite@ville-rennes.fr  
conservatoire-rennes.fr

# Pour qui ?

Le dispositif « Arts-Études » est ouvert à une vingtaine d'élèves entrant en seconde générale et souhaitant poursuivre des études au Conservatoire de Rennes. Une entrée en première est également possible en Danse et Musique en fonction des places disponibles.

# Comment ?

Proposé par le Conservatoire de Rennes en partenariat avec le lycée Bréquigny, ce dispositif permet aux lycéens de mener à la fois des études musicales, chorégraphiques ou théâtrales et un enseignement général préparant au baccalauréat général ou technologique STMG. Le lycée Bréquigny qui dispose d'un internat, organise, en concertation avec le Conservatoire, un aménagement des horaires d'enseignement général sans en réduire le volume horaire hebdomadaire.

Ces aménagements d'horaires ne sont pas des Classes à Horaires Aménagés et de ce fait, les élèves inscrits dans ce dispositif ne bénéficient pas de la gratuité pour les enseignements du Conservatoire. Ils sont soumis au régime appliqué aux élèves inscrits en Hors Temps Scolaire.

# Où ?

En fonction des disciplines artistiques, les cours se déroulent au Conservatoire sur les sites Hoche ou Blosne.

La proximité de la ligne de bus n° 5 permet aux élèves d'effectuer facilement leur déplacement lycée – Conservatoire site Hoche et la ligne de bus n° 13 pour leur déplacement lycée – Conservatoire site Blosne.

# Quand et comment candidater ?

**Du lundi 3 février au mercredi 12 mars 2025 sur le site : [www.conservatoire-rennes.fr](http://www.conservatoire-rennes.fr)**

# Les auditions d'entrée

- Danse : Vendredi 28 et samedi 29 mars 2025
- Musique et Théâtre : Vendredi 4 et samedi 5 avril 2025

Les élèves déjà inscrits au Conservatoire sont dispensés des auditions d'entrée.

Niveau scolaire	Niveau artistique minimum requis		
	Danse contemporaine	Musique	Théâtre
Seconde	2C3 (6 à 7 ans de pratique)	2C3 (6 à 7 ans de pratique)	Pas de prérequis attendus
Première		2C4 (7 à 8 ans de pratique)	Pas de recrutement

# Combien ça coûte ?

Toute admission en Arts-Études est soumise au règlement des frais de dossier et de scolarité.

**Frais de dossier :** Attachés à toute première inscription au Conservatoire de Rennes (à titre indicatif : 36 euros pour 2024-2025)

**Frais de scolarité :** Ils sont établis selon le principe du taux de participation. Tous les élèves admis en Arts-Études bénéficient du tarif « Rennes » quel que soit leur lieu de résidence (tarifs fixés annuellement par le Conseil municipal).

# L'admission

**Mi-avril 2025 :** Les candidats non admissibles sur le plan artistique sont informés par le Conservatoire.

**Fin avril 2025 :** Les dossiers des candidats admissibles sur le plan artistique sont étudiés par une commission mixte (composée du proviseur du lycée Bréquigny et de la responsable du dispositif Arts-Études au Conservatoire de Rennes assistés de 2 à 3 professeurs du lycée et du Conservatoire).

**Mi-mai 2025 :** Le proviseur communique les résultats aux familles et indique, pour les candidats admis, le processus d'affectation qu'ils doivent suivre pour intégrer le lycée Bréquigny.

# Viens nous rencontrer !



**Permanence d'information lors des Portes Ouvertes :**

- Lycée Bréquigny : Samedi 1<sup>er</sup> mars 2025 de 10h à 13h
- Conservatoire de Rennes : Samedi 1<sup>er</sup> mars 2025 de 14h à 18h (sites Hoche et Blosne)

+ d'informations : [www.conservatoire-rennes.fr](http://www.conservatoire-rennes.fr)